



## **DROCOURT INFOS**

### **COMPTE RENDU DES REUNIONS DE QUARTIERS**

Chères Drocourtoises, Chers Drocourtois,  
Le 15 octobre dernier, Notre village s'est réuni par quartier :

Quartier n°1 : Ançoin-Bonne eau-Grande Rue >n°22-Mont Roti-Pierre Levée-Ravenelles-St Cyr en Arthies,

Quartier n°2 : Bout aux Moines-Gué-La Chêneraie-Les Maisons Vertes, Nationale >n°20,

Quartier n°3 : Ecalier-Eglise-Grande Rue <n°22-Nationale <n°20-Sangle-Vernouillette.

L'objet de ces réunions était de pouvoir, avec l'équipe municipale, échanger avec vous et répondre aux sujets qui vous préoccupent lorsque cela était possible.

Je remercie les participants à ces réunions pour leurs présences et pour les échanges constructifs qui ont pu avoir lieu.

Vous trouverez dans ce Drocourt Infos exceptionnel, le compte rendu de ces Réunions

## **SOMMAIRE**

|   |               |
|---|---------------|
| <b>1 – ANIMATION DU VILLAGE</b> .....                   | <b>page 2</b> |
| <b>2 – CIRCULATION piétonne et routière</b> .....       | <b>page 2</b> |
| <b>3 – LE LAVOIR</b> .....                              | <b>page 2</b> |
| <b>4 – LES TRANSPORTS</b> .....                         | <b>page 3</b> |
| <b>5 – L'ENTRETIEN ET LES EQUIPEMENTS</b> .....         | <b>page 3</b> |
| <b>6 – LES ESPACES VERTS</b> .....                      | <b>page 3</b> |
| <b>7 – L'ECLAIRAGE PUBLIC</b> .....                     | <b>page 3</b> |
| <b>8 – LE CENTRE DE LOISIRS</b> .....                   | <b>page 3</b> |
| <b>9 – LES COMMERCES</b> .....                          | <b>page 4</b> |
| <b>10 – LA BIBLIOTHEQUE</b> .....                       | <b>page 4</b> |
| <b>11 – LA CEREMONIE DE VŒUX</b> .....                  | <b>page 4</b> |
| <b>12 – LES PERSONNES AGEES de plus de 70 ans</b> ..... | <b>page 4</b> |
| <b>13 – LES ENCOMBRANTS</b> .....                       | <b>page 4</b> |

## 1 - ANIMATION DU VILLAGE

Certains participants souhaiteraient une meilleure animation au sein de la Commune (Ils émettent quelques idées : Fête halloween, danses folkloriques bretonnes, concours de pétanque entre quartiers, etc...) : Pour les bénévoles qui souhaiteraient recréer une association de type « Comité des fêtes » la Commune y serait, bien évidemment, complètement favorable.

Mr Rouzaud, trésorier de l'Association Sportive de Drocourt (ASD), indique qu'il quittera ses fonctions lors de l'assemblée générale de la saison 2023/2024. Il exprime son inquiétude à trouver des bénévoles pour continuer à faire vivre l'association.

**Les bénévoles sont donc les bienvenues pour tenter :**

- **De relancer une association de type « Comité des fêtes »,**
- **D'assurer la continuité de l'ASD au-delà de la saison 2023/2024.**

## 2 – CIRCULATION piétonne et routière

### Circulation piétonne

- **Certains chemins ne sont pas praticables :**
  - Les chemins situés au nord de la Commune, vers « la bonne Eau » sont situés sur la Commune d'Aincourt et sont donc à entretenir par celle-ci. Il semblerait, toutefois, que la Commune d'Aincourt aurait pour projet de les remettre en état mais aucune date n'est donnée,
  - Le chemin des Ravenelles le long du terrain de football et débouchant sur la route des ravenelles n'est pas praticable car il est parsemé de déjections, nous déconseillons de l'emprunter,
  - Tous les autres chemins entourant la Commune ont été nettoyés et sont donc maintenant praticables. Certains aménagements, pour permettre la circulation des poussettes et pour améliorer la sécurité, seront bientôt effectués. De plus, l'accès au City Stade sera sécurisé avec la réalisation d'un passage piétons au niveau de l'intersection de la rue de Saint Cyr et la sente des Ravenelles.
- **Implantation des GR autour de la Commune** : Il n'y a pas de GR à proximité mais si cela est possible ils seront indiqués sur le site Internet de la Commune.

### Circulation routière et stationnement

- **Risque d'accident à l'angle du rond-point de la Grande rue et de la rue de la Vernouillette** : Après débat avec les participants, certains préconisant la mise en place d'un Stop et d'autres indiquant que ce type de dispositif rendrait le carrefour plus accidentogène, il a été décidé de laisser les choses en l'état,
- **Vitesse excessive le long du chemin de l'Ecalier** : Les deux ralentisseurs situés de part et d'autre du point haut du chemin ne sont pas suffisamment dissuasifs pour ralentir. Ils seront modifiés afin de contraindre les automobilistes à un net ralentissement,
- **Sécurité au droit de l'école** : Un damier de couleur au sol a été proposé. Cette disposition est en cours d'étude et sera mise en place dès que possible si légalement rien ne s'y oppose,
- **Possibilité, au sortir du parking de la boulangerie, d'emprunter le sens interdit de la Grande Rue** : Un panneau interdisant de tourner à droite est bien implanté au niveau du parking.
- **La signalisation au niveau des intersections des rues de la Vernouillette, du Bout aux Moines et de la Grande Rue perturbe les extra-muros** : La flèche peinte sur la Grande Rue et indiquant la direction de la rue de la Vernouillette peut, en effet, prêter à confusion. Elle sera effacée (si cela est possible),
- **Projet de remise en état de la route de Drocourt à Fontenay-Saint-Père/Sailly (la route vicinal n° 5)** : Il revient maintenant à la Communauté Urbaine GPS&O de réaliser ces travaux, la compétence Voirie lui ayant été transférée. Toutefois, pour réaliser un travail de qualité, il est préalablement nécessaire d'acquiescer de part et d'autre de cette route une bande de terrain permettant l'écoulement des eaux qui va naturellement engendrer des discussions avec les propriétaires terriens. En conséquence, il est, pour le moment, impossible de donner un délai de réalisation de ces travaux,
- **Stationnement des véhicules sur les trottoirs** : Cette pratique est malheureusement difficile à combattre : la demande amiable reste souvent sans effet et la verbalisation par la Gendarmerie paraît, dans une petite Commune, excessive.

## 3 – LE LAVOIR

### Remise en état du lavoir

- Monsieur et Madame BRIARD, demeurant chemin de l'Ecalier, propose la création d'une équipe de bénévoles qui pourrait prendre en charge la restauration du lavoir, la Commune prenant en charge le coût des matériaux nécessaires. Les Conseillers Municipaux acceptent bien volontiers cette proposition. **Les bénévoles sont donc de nouveau les bienvenues pour cette restauration.**

## 4 – LES TRANSPORTS

### Transport par bus

- Desserte de la Commune : C'est la Région, via Ile de France Mobilités, qui décide de la mise en place des lignes de bus. Les Conseillers Municipaux proposent de contacter la Région pour étudier ce qu'il est possible de faire. Ils rappellent également qu'il est possible d'utiliser le dispositif proposé par « Voisins Vigilants ». En effet, comme il est possible d'échanger des messages entre Drocourtois inscrits un système de covoiturage entre Drocourtois pourrait fonctionner (Exemple : Un premier Drocourtois émet un besoin de transport à une date et une heure. Si un autre Drocourtois a prévu de se déplacer au même moment, il peut répondre favorablement au premier Drocourtois).

Pour se rendre à Mantes la Jolie ou dans les grandes surfaces, il est possible d'utiliser le Tamy de 9h à 18h du lundi au samedi après réservation. Renseignements auprès de GPS&O au 0810 110 610 ou par mail [tamy@gpseo.fr](mailto:tamy@gpseo.fr)

## 5 – L'ENTRETIEN ET LES EQUIPEMENTS

- Boîte postale située Rue de Saint Cyr en Arthies détériorée : La Poste ayant la charge de cet équipement, l'information lui a été transmise,
- Concernant l'installation :
  - De conteneurs (Verre et Papier) enfouis : C'est la communauté Urbaine GPS&O qui a la compétence pour la mise en place de ces équipements. Le déploiement a commencé dans les grandes villes de la Communauté et va suivre dans les Communes rurales. Mais pour le moment aucun délai n'est indiqué. La Commune va se renseigner à ce sujet,
  - D'une borne de recharge pour voiture électrique : C'est encore GPS&O qui a la compétence pour la mise en place de cet équipement. Un projet d'installation suggéré par la Commune, au niveau du garage du Golf rue Nationale, n'a malheureusement pas été accepté. En conséquence, rien n'est prévu pour le moment,
  - De bancs et d'une table de Ping-Pong à proximité du City Stade : L'installation de ces équipements est prévue dans le courant de l'année 2022,
  - D'un radar sanction sur la rue nationale pour limiter la vitesse : La Commune avait déjà demandé l'installation d'un tel équipement mais seules les Préfectures pouvaient le décider. Toutefois, il semblerait que la législation aurait évolué sur cet aspect. La Commune va se renseigner pour savoir s'il lui est maintenant possible de demander l'installation d'un tel équipement,

## 6 – LES ESPACES VERTS

- Satisfaction générale concernant le nouvel agent d'entretien embauché depuis le 1<sup>er</sup> août dernier : Nous sommes également satisfaits et nous lui ferons part de vos impressions,
- Etat de la « Mare aux Canards » : Les travaux de restauration sont finalisés. Merci à Monsieur Hervé qui nous a aidé.
- Produits utilisés par la Société entretenant les espaces verts de la Commune : Après renseignements pris, la Société en question n'utilise que les produits autorisés par la Loi,
- Fleurissement (en plus du gazon) aux entrées de la Commune : Il faut consulter notre Paysagiste pour voir ce qui est possible de faire tout en restant dans l'enveloppe budgétaire annuelle (l'entretien des espaces verts de la Commune est déjà un gros poste budgétaire).

## 7 – L'ECLAIRAGE PUBLIC

- Allumage de nuit en faisant fonctionner un lampadaire sur deux ou en modulant l'intensité lumineuse : Il n'est pas possible de faire fonctionner un lampadaire sur deux car il faudrait remplacer le câblage existant par 2 câblages l'un pour la période « Nuit » et l'autre pour la période « Normale de fonctionnement ». Pour la modulation de l'intensité, la Commune va se rapprocher de la société assurant l'entretien pour demander si cela est possible. Néanmoins, pour un meilleur confort, l'heure de coupure nocturne a été décalée de 30 minutes, soit maintenant à 00h30.

## 8 – LE CENTRE DE LOISIRS

- À la suite d'un accord avec la Commune, un parent est en train d'effectuer le recensement des besoins en la matière. Dès ceux-ci connus, la Commune étudiera la faisabilité d'une ouverture ou non.

## 9 – LES COMMERCES

### Création d'une épicerie :

- Le projet est momentanément suspendu mais il pourrait être relancé par un projet privatif. Toutefois, il est possible de se fournir en fruits et légumes auprès des Primeurs Jollivet 5 rue Nationale.

## 10 – LA BIBLIOTHEQUE

### Accès à la bibliothèque :

- Faute de bénévoles, l'accès à la bibliothèque n'est aujourd'hui plus possible. Toutefois, la Commune a mis en place, au droit de l'école, une mini bibliothèque de rue. Par ailleurs, la Communauté Urbaine GPS&O réfléchit à la mise en place d'un réseau de bibliothèques sur l'ensemble de son territoire avec possibilité de réservation en ligne.

## 11 – LA CEREMONIE DE VOEUX

La cérémonie des vœux était effectuée dans la grande salle de la ferme Brunel où il était possible d'inviter tous les Drocourtois. Malheureusement, cette salle n'est plus disponible aujourd'hui. Compte-tenu de l'exiguïté des salles communales il est difficile d'organiser, dans de bonnes conditions, cette cérémonie.

## 12 – LES PERSONNES AGEES de plus de 70 ans

Aide aux démarches administratives dématérialisées : il est possible de s'adresser au Secrétariat de la Mairie qui pourra soit aider directement la personne soit transférer la demande à un Conseiller Municipal qui prendra contact avec cette personne.

Le repas des anciens est envisagé le 23 janvier 2022 pour les plus de 70 ans nés avant le 31 décembre 1951. Attention, le Pass Vaccination devra être à jour de la troisième injection.

Les colis de Noël seront livrés début décembre.

Une sortie est prévue, si les conditions sanitaires le permettent, au printemps 2022.

## 13 – LES ENCOMBRANTS

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la collecte des encombrants sera de nouveau trimestrielle et se fera en porte à porte. Les dates seront précisées ultérieurement.

GPS&O lance la nouvelle solution numérique dédiée à la collecte des déchets. Remplaçant les traditionnels calendriers papiers, le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets. Pour l'utiliser, il vous faudra renseigner votre adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service sur-mesure vous indique les jours de ramassage en porte-à-porte par typologie de déchets, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries les plus proches de chez vous ainsi que d'autres services spécifiques comme les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage ainsi que l'accès aux démarches en ligne telles le renouvellement de bac ou le dépôt exceptionnel en déchèterie. En parallèle du moteur de recherche, il est prévu la distribution par la Communauté urbaine d'un calendrier simplifié dans les boîtes aux lettres des habitants.

**La collecte de sapins de Noël sur la commune sera le 21 janvier 2022 et se fera au point de dépôt de recyclage de verre, côté champs, derrière les conteneurs à verre en place.**

**Votre Maire, D. PIERRET**